

02 juillet 2018

Adoption de la 1ère Stratégie Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire

Ce jeudi 28 juin, les élus régionaux ont voté favorablement la Stratégie Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (SRESS), en séance plénière, hormis les élus du groupe Rassemblement National.

Cette stratégie, voulue par la loi ESS du 31 juillet 2014, avait été présentée le lundi 25 juin en séance plénière du CESER par Jean-Michel DELAVEAU, rapporteur et avait également reçu un avis favorable par les membres de l'instance.

L'écriture de cette Stratégie Régionale de l'ESS a cheminé depuis le Forum dédié à l'ESS à Déols en avril 2016 et vient conforter les mesures qui concernent les entreprises de l'ESS mentionnées dans le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation. Elle conforte également les dispositifs existants comme CAP ASSO, France Active Centre-Val de Loire, les Coopératives d'Activités Économiques, dont l'importance pour l'ESS n'est plus à démontrer.

La Stratégie Régionale de l'ESS se compose de 4 axes, déclinés ci-dessous et de 20 propositions complémentaires. Ces propositions nouvelles seront à mettre en œuvre d'ici 2021 et les actions prioritaires pour 2018 ainsi que des moyens alloués seront votés prochainement par la Région puis présenté à la prochaine Conférence Régionale de l'ESS du mois d'octobre.

Axe 1

**Accompagner les structures de l'ESS sur l'ensemble
des phases de leur développement**

Axe 2

Permettre la professionnalisation des acteurs de l'ESS

Axe 3

**Renforcer les interconnexions et les synergies territoriales
et économiques entre l'ESS et l'économie classique**

Axe 4

Faire de l'ESS un acteur connu et reconnu hors de ses frontières traditionnelles

La Chambre Régionale de l'ESS se félicite de l'ambition portée par le Conseil Régional. Cette stratégie se veut plus large que l'angle économique pour concevoir l'ESS à 360° avec des ambitions sociales et environnementales sur tous les territoires.

De plus, nous apprécions la prise en compte d'un grand nombre de nos propositions :

- développer l'entrepreneuriat social et solidaire (incubateur d'innovation sociale, appui aux CAE, réseaux de développement économique, etc.),
- développer la solidarité par l'emploi (territoire zéro chômeur, formation, etc.)
- permettre l'égalité des territoires (PTCE, soutien aux centres-bourgs et tiers-lieux, etc.)
- favoriser l'engagement citoyens (entrepreneuriat collectif, épargne solidaire, action de sensibilisation des citoyens à l'ESS, etc.).

Enfin, par cette stratégie la Région affirme son rôle de cheffe de file du développement économique et de l'ESS tout en confortant celui des EPCI dans le développement de cette économie à l'échelle locale. La prochaine Conférence Régionale de l'ESS sera d'ailleurs l'occasion de faire se rencontrer entreprises de l'ESS et EPCI, de présenter les initiatives locales exemplaires et les ambitions des collectivités très actives dans l'ESS.

Le texte complet de la Stratégie Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire sera disponible prochainement sur le site de la Région.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter:

Chloé Collier, chargée de mission

c.collier@cresscentre.org